



# Mariage

*Que donner ?*



**Ensemble paroissial**

**ARDUS-FONNEUVE**

Falguières-Loubéjac  
Villemade-Cos-Aussac  
St Hilaire

Le **mariage** est un des sept sacrements de l'Église. Par cet acte solennel, vous exprimez votre volonté de **marquer une étape décisive de vos vies.**

On « n'achète » pas un sacrement qui est un don gratuit de Dieu. Il reste qu'à cette occasion il est normal de faire une offrande en faveur de la communauté chrétienne qui est chargée de le préparer et de le célébrer.

La paroisse ne reçoit pas de subventions. L'offrande permet de lui donner les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission: moyens pédagogiques, éveil à la foi, catéchèse, aumônerie scolaire, entretien des locaux, chauffage, éclairage, décoration des lieux de cultes...

**Montant indicatif de l'offrande à la paroisse: 200€**

**Si vous êtes dans la gêne, l'Église vous accueillera toujours gratuitement !**



**PRESBYTERE ARDUS,  
1 Place de l'Eglise  
à Lamothe-Capdeville**

☎ 06 76 94 52 45

Courriel : [ardusmariage@gmail.com](mailto:ardusmariage@gmail.com)